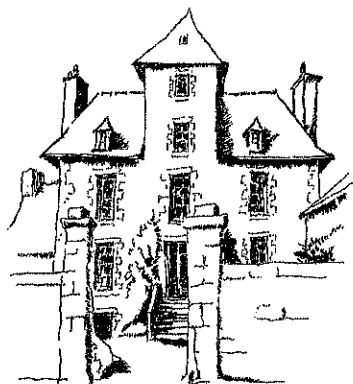


Mairie d'YVIAS



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 Juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit Juin à 20 heures, les membres du Conseil Municipal d'Yvias, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Jean-François GUILLOU, Maire.

Etaient présents : GUILLOU Jean-François, Loïc LE CALVEZ, Daniel LE MEUR, David CORBEL, Serge L'HEVEDER, Yvon LE MEUR, LE GRAET Karine, MENGUY Yveline.

Absents excusés : Catherine DUFLOT procuration à Karine LE GRAET
Chantal KERENEUR procuration à Yveline MENGUY
Gérald OUTIN procuration à Jean-François GUILLOU
Claudie DUCHENE
Magalie LE COZLEER

Secrétaire de séance : Serge L'HEVEDER

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Nom de l'organisme	Nb d'enfants concernés	Subvention versée
Twirling club les alizées	5 adhérents	50
Goëlo judo Paimpol	5 adhérents	50
Pays de Paimpol Athlétisme	1 adhérent	10
Entente cycliste pays de Paimpol	5 adhérents	50
Club de natation Paimpol-Goëlo	4 adhérents	40
Cirque en Flotte	1 adhérent	10
Escrime de Paimpol	2 adhérents	20
Tennis club de Plouézec	1 adhérent	10
Tennis club de Paimpol	3 adhérents	30
Rugby Club Saint Briec	4 adhérents	40
Paimpol Armor Rugby Club	1 adhérent	10
Elan basket Paimpolais	1 adhérent	10
Paimpol HANDBALL	4 adhérents	40
Ensemble vocal AVEL MOR		20

CFA Côtes d'Armor Plérin	5 élèves	50
Collège Saint Joseph Association sportive	10 élèves	100
Collège Saint Joseph séjour Espagne	2 élèves	40
Foyer socio éducatif Collège Chombart de Lauwe (voyages)	13 élèves	260
Foyer socio éducatif Collège Chombart de Lauwe Paimpol	36 élèves	360
Conseil général Fonds d'aide aux jeunes		60
Favec 22 veufs et veuves		50
Dons d'organe ADOT		100
Pierre Bigaut (mucoviscidose)		30
Asso Leucémie espoir 22		30
Association TY MA ZUD COZ		30
CASCI Plouézec		150
Visite des malades à l'hôpital Paimpol		50
Donneurs de sang		100
Rose espoir (ligue contre le cancer)		100
Association Rêves de Clown		100
Comité de soutien Sophie PETRONIN		100
Comice agricole		100

Associations extérieures

Sous Total

2 200 euros

Associations locales

Comité de jumelage Kerfot Yvias Cers		200
Club du Leff		200
anciens combattants		200
société de chasse		200
amicale laïque RPI Yvias		200
troupe théâtrale Yvias		200
Maquettisme ferroviaire		200

Sous Total

1 400 euros

Total général :

3 600 euros

Accord unanime des membres présents.

Adhésion au dispositif du Service d'encaissement des recettes publiques locales par internet (PAYFIP)

M. le Maire informe le conseil municipal que la direction générale des finances publiques met en œuvre un traitement informatisé dénommé « TIPI » (Titres Payables par Internet) dont l'objet est la gestion du paiement par Internet, dans le respect de la réglementation bancaire, des titres de recettes et factures de régie émis par les collectivités territoriales et leurs établissements publics locaux.

Le présent traitement dispose d'un serveur de télépaiement par carte bancaire pour assurer le paiement par carte bancaire des créances des collectivités territoriales et leurs établissements publics locaux.

La mise en place de ce traitement informatique devrait permettre aux usagers de payer en ligne, via Internet :

- la cantine
- l'accueil périscolaire
- Les locations de salle

La commune prendra en charge les coûts de création, développement et d'adaptation du portail, ainsi que ceux du commissionnement lié à l'utilisation de la carte bancaire, qui rémunère l'ensemble du dispositif interbancaire.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur :

- l'adhésion de la collectivité au service PAYFIP développé par la Direction Générale des Finances Publiques
- d'autoriser M le Maire à signer l'ensemble des documents régissant les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement du dispositif PAYFIP

Accord unanime des membres présents.

ECOLE NUMERIQUE :

Serge L'HEVEDER, adjoint aux affaires scolaires informe le Conseil Municipal que le projet est pour le moment reporté, suite à l'information que certains prestataires ont donné concernant l'arrêt du système android.

JEUX DU 14 JUILLET :

REMISE DES CALCULATRICES :

La remise des calculatrices aux élèves de CM2 aura lieu à la Mairie de Kerfot le Samedi 06 Juillet 2019 à 11h00. Il faut se renseigner sur les enfants de la Commune qui sont scolarisés dans d'autres écoles et qui rentrent en 6^{ème} pour les inviter également.

EXTENSION DU CIMETIERE :

Une consultation a été lancée en date du 11 Avril 2019 sur la plateforme Megalis Bretagne. La date limite de réception des offres était fixée au Vendredi 10 Mai 2019 à 12h00. Aucune offre n'a été reçue. La consultation a été déclarée infructueuse.

En conséquence, après modification du cahier des charges (suppression du local et de la compétence architecture), une consultation directe de 4 cabinets a été lancée le Samedi 25 Mai 2019 auprès de :

- INERMIS Architecture des Paysages (22450 PLOUER SUR RANCE)
- AGPU Paysage & Urbanisme (44470 MAUVES SUR LOIRE)
- QUARTA (22000 SAINT BRIEUC)
- A'DAO Urbanisme (35000 RENNES)

La date limite de réception des offres était fixée au Lundi 17 Juin 2019 à 12h00. 3 candidats ont remis une offre dans les délais impartis :

- INERMIS Architecture des Paysages (22450 PLOUER SUR RANCE) pour un montant de 11 419,00 € HT
- QUARTA (22000 SAINT BRIEUC) pour un montant de 12 555,00 € HT
- A'DAO Urbanisme (35000 RENNES) pour un montant de 7 800,00 € HT

L'analyse des offres a été présentée par M. CHARLES de l'ADAC 22 en commission d'appel d'offres le Vendredi 28 Juin à 14h00. Il est proposé de retenir la Société ADA'O Urbanisme, offre la mieux disante conformément aux critères du règlement de consultation pour un montant de 7 800,00 € HT.

Accord unanime des membres présents.

BAIL RURAL DELAISSE :

M. DUPONT a fait une demande auprès de la Mairie pour avoir l'autorisation d'entretenir un terrain d'environ 150 m2 devant son terrain situé à Kerongal. La Commune est en attente de réponse de la Trésorerie concernant la rédaction du contrat de bail.

Accord de principe des membres présents

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL :

M. Le Maire présente les cartes proposées par CITADIA Conseil. Ces cartes constituent des documents de travail qui vont permettre de faire des propositions d'ajustement ou de modification sur le tracé des enveloppes urbaines. Les remarques du Conseil Municipal seront adressées pour le 09 Juillet 2019 au Service Urbanisme de Guingamp Paimpol Agglomération.

POINT TRAVAUX :

David CORBEL fait un point sur les travaux en cours :

- Il est proposé de remplacer les palissades en bois du logement de l'ancienne école par une clôture. Des devis vont être demandés.

Accord unanime des membres présents.

ADHESION A L'ASSOCIATION D'AIDE, DE SOINS ET DE SERVICES A DOMICILE (ASAD GOËLO)

Depuis le mois de Décembre 2017, le Comité d'Aide et de Soins à Domicile de Paimpol et le Comité Cantonal de Plouha ont fusionner pour devenir l'ASAD Goëlo.

La Commune est adhérente depuis l'année 2018.

Il s'agit de renouveler l'adhésion de la Commune pour l'année 2019, le montant de la cotisation pour l'année 2019 s'élève à 20 €.

Accord unanime des membres du conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES :

- Yveline MENGUY indique qu'il serait nécessaire de procéder à un grand nettoyage de la salle des fêtes (plafonds, cuisine...)

Fait et délibéré en séance, ont signé au registre les membres présents.